

MÉMOIRE

Déposé à la Commission sur l'avenir de
l'agriculture et de l'agroalimentaire au Québec
à la séance publique de la région des Laurentides

5 et 6 juin 2007

Hôtel La Lorraine
450, avenue Béthany
Lachute (Québec) J8H 4H4

Par l'



Association des producteurs
de fraises et framboises du Québec

555, boul. Roland-Therrien, bureau 100, Longueuil (Québec) J4H 3Y9
TÉL. : 450-679-0540 / 514-521-4850, poste 8269 – FAX : 450-670-4867
COURRIEL : apffq@upa.qc.ca – SITE INTERNET : www.fraisesetframboisesduquebec.com

TABLE DES MATIÈRE

1. INTRODUCTION	3
La première chambre de coordination et de développement au Québec	3
Un mot sur la consommation.....	4
2. LA TAILLE DES ENTREPRISES	4
3. LES ENJEUX DE LA MONDIALISATION.....	5
3.1. Niveau de qualité.....	6
Les pesticides.....	6
Le programme canadien de salubrité des aliments à la ferme (PCSAF).....	7
Les services conseils du MAPAQ.....	7
La traçabilité	7
3.2. Rendement des plantations.....	8
3.3. Gestion efficace de la main-d'œuvre	8
3.4. Collaboration avec le secteur de la distribution	9
3.5. Promotion de nos produits.....	10
4. CONCLUSION.....	12
4.1 Rappel des principales requêtes	12

1. INTRODUCTION

Depuis plusieurs années, les producteurs de fraises et framboises du Québec ont cherché des moyens de se regrouper de façon efficace et durable. C'est ainsi qu'en 1998, les producteurs se sont mobilisés et ont formé l'Association des producteurs de fraises et de framboises du Québec (APFFQ). Elle regroupe plus de 700 producteurs répartis dans toutes les régions du Québec et a pour mission de promouvoir, défendre et développer les intérêts professionnels, économiques, sociaux et moraux de ses membres et producteurs agricoles du Québec.

Pour couvrir la majeure partie de ses activités, l'association a mis en place un fonds de promotion et de recherche destiné à promouvoir la consommation des fraises et des framboises du Québec en plus de faire de la recherche scientifique pour constamment élever le niveau de qualité et le rendement de la production. Ce fonds existe depuis 1998 et a permis un investissement cumulatif de 726 650 \$ en promotion et plus de 300 000 \$ en recherche. L'APFFQ a donc investi plus de 1 million de dollars depuis les 8 dernières années dans le secteur, entraînant beaucoup de retombées positives.

Portrait du secteur québécois¹

Recettes monétaires	2002	2003	2004	2005
Fraises (k\$)	14 850	17 770	22 190	24 910
Framboises (k\$)	6 325	4 365	5 585	5 075
Exploitations	2002	2003	2004	2005
Fraises (n)	594	583	572	562
Framboises (n)	532	547	562	578
Superficie de la récolte	2002	2003	2004	2005
Fraises (ha)	1 447	1 562	1 560	1 558
Framboises (ha)	647	668	647	627

La première chambre de coordination et de développement au Québec

La décision de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec rendue le 17 juin 2004, et autorisant la formation de la première chambre de coordination et de développement au Québec en partenariat avec la chaîne d'alimentation Métro Richelieu inc., est venue couronner les efforts entrepris par les producteurs, productrices et l'industrie pour améliorer la mise en marché des fraises et des framboises du Québec. Depuis, l'Association des propriétaires de fruiteries du Québec ainsi que le distributeur Sobeys sont venus se joindre à la chambre de coordination. Cette première entente interprofessionnelle a assurément marqué un tournant décisif dans l'organisation du secteur des fraises et framboises du Québec.

Nous sommes convaincus que cet outil, permis par la loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche depuis 1992, répond aux préoccupations des producteurs de fraises et framboises du Québec et permet de travailler efficacement en partenariat avec d'autres maillons de la filière.

¹ Source : profil sectoriel de l'industrie bioalimentaire au Québec, édition 2006, Institut de la statistique du Québec, chapitre 3

Un mot sur la consommation

Les Québécois consomment de plus en plus de fruits et légumes et ce, 12 mois par année. Les fraises et framboises connaissent aussi une hausse de consommation, stimulant ainsi la présence des fraises importées sur nos marchés. Rappelons que les producteurs de fraises et de framboises du Québec offrent maintenant leurs produits durant 4 mois, du début juin jusqu'à la mi-octobre. L'importation de fraises a grandement augmenté depuis quelques années (hausse de 15 % entre 2004 et 2005). Ceux qui ont profité de cette hausse sont principalement les États-Unis, qui ont augmenté leurs quantités vendues au Canada de 16 %. Ce pays nous vend plus de 97 % des fraises que nous importons. La production de fraises en Californie est en pleine croissance et cette hausse de production leur permet de développer des stratégies concurrentielles très efficaces.

Par ailleurs, les producteurs de fraises et framboises du Québec ont vu, à la fin des années 90, le marché québécois de la transformation des petits fruits être complètement occupé par l'importation (Chine, Mexique, Pologne). Auparavant, ce marché était très intéressant pour les producteurs d'ici, mais les prix incroyablement bas offerts par le marché extérieur les ont obligés à abandonner ce marché. Ces pays sont en mesure d'offrir des prix aussi bas puisque leur main-d'œuvre représente des coûts largement inférieurs à ceux d'ici et que leurs normes environnementales ne sont pas les mêmes. Avec les technologies d'emballage et de transport qui s'améliorent constamment, est-ce que les producteurs pourront garder le marché des produits frais ou devront-ils également le concéder au profit des pays étrangers ? Nous nous devons d'agir maintenant !

Ce mémoire vise à vous faire partager notre vision de l'avenir de notre secteur et de mettre en évidence certaines pratiques qui nuisent au développement des producteurs d'ici et parfois même avantagent les marchés extérieurs. Voici les principaux sujets qui y seront abordés :

- Taille des entreprises;
- Enjeux de la mondialisation;
 - Niveau de qualité;
 - Rendement des plantations;
 - Gestion efficace de la main-d'œuvre;
 - Collaboration avec le secteur de la distribution;
 - Promotion de nos produits.

2. LA TAILLE DES ENTREPRISES

Les producteurs de fraises et framboises du Québec forment un réseau dynamique de fermes à dimension humaine qui sont toutes des entreprises familiales. En effet, ces entreprises sont sous la gérance de familles québécoises dévouées et sont toutes indépendantes les unes des autres. Ces entreprises œuvrent dans une situation de libre-marché en plus de faire face aux multinationales américaines. Les entreprises québécoises sur ce marché emploient entre 20 et 200 employés saisonniers en réalisant annuellement un chiffre d'affaire allant de 50 000 \$ à 3 000 000 \$.

Comme la production de fraises et de framboises est de type traditionnel, elle nécessite une importante quantité de main-d'œuvre travaillant manuellement et ce, de façon

saisonnaire. Nous pouvons constater que les coûts de main-d'œuvre représentent une somme importante par rapport aux revenus. Ainsi, le fait d'évaluer la taille de l'entreprise en comparant son chiffre d'affaires aux autres industries serait trompeur puisque la situation de notre secteur est unique en ce qui a trait aux coûts et aux revenus.

En résumé, ce type de production emploie beaucoup de main d'œuvre sur une courte période de l'année, ce qui rend les coûts de production très élevés. Le fait qu'une entreprise réalise un grand chiffre d'affaires ne veut pas nécessairement dire qu'elle en est pour autant profitable. Le fait qu'elle emploie beaucoup de main-d'œuvre ne veut pas dire non plus qu'elle est une entité industrielle.

En conclusion, les producteurs de fraises et framboises du Québec aimeraient être considérés par l'État, ainsi que par les consommateurs, comme étant des entreprises familiales à dimension humaine, statut qui définit vraiment la situation actuelle. De même il serait souhaitable que des programmes de sécurité du revenu adéquats soient mis à leur disposition.

3. LES ENJEUX DE LA MONDIALISATION

La mondialisation prend de plus en plus d'ampleur et devient un enjeu majeur dans tous les domaines de l'économie actuelle. L'agriculture n'y échappe pas et les producteurs québécois doivent faire tout ce qui est en leur pouvoir pour suivre ce courant et être en mesure de tirer leur épingle du jeu.

Dans le secteur des fraises et framboises, nous remarquons depuis quelques années une augmentation des importations, principalement due au fait que les petits fruits sont maintenant disponibles 12 mois par année. Malgré le fait que les producteurs québécois ne produisent que pendant 4 mois, le Canada se retrouve au 7^e rang des plus grands producteurs de framboises et au 21^e rang des plus grands producteurs de fraises sur l'échelle mondiale.

Les ventes de fraises et de framboises fraîches en saison (juin à octobre) augmentent année après année tandis que la production québécoise totale est stagnante. En d'autres termes, les producteurs québécois ne réussissent pas à suivre la courbe ascendante de la demande sur le marché, même si les producteurs ont maintenant recours à de nouvelles variétés (hâtives, tardives) et techniques de production qui leurs permettent de produire sur une plus longue période. Il est urgent d'agir pour conserver, voire augmenter, les parts de marché des producteurs québécois pendant notre saison de production. À cette fin, les producteurs québécois devront accroître, sensiblement et de façon rentable, les ventes en saison. Les principaux moyens que les producteurs devront utiliser sont :

- augmenter la production totale;
- maintenir un haut niveau de qualité;
- augmenter les rendements de leur plantation;
- assurer une bonne gestion de la main-d'œuvre;
- collaborer avec le secteur de la distribution;
- Réaliser de façon récurrente une campagne promotionnelle.

3.1. Niveau de qualité

Tout d'abord, le sujet de la qualité est le plus important pour l'industrie de la fraise et de la framboise du Québec puisque c'est le principal critère qui permet aux producteurs québécois de se démarquer de la concurrence étrangère. En effet, une récente étude sur les perceptions des consommateurs à l'égard des fraises et framboises fraîches démontre que la fraise du Québec est beaucoup plus appréciée que la fraise californienne durant la haute saison. Les principales raisons évoquées par les consommateurs sont sa fraîcheur supérieure, son goût plus sucré, sa chair plus juteuse ainsi que sa couleur externe et interne qui est plus rouge. Tous ces éléments sont étroitement liés à la qualité et pour conserver cet avantage concurrentiel, les producteurs doivent travailler de manière à conserver et même améliorer ces attributs.

Face à une compétition de plus en plus présente sur nos marchés, les producteurs doivent être constamment à l'affût des nouvelles technologies afin de ne pas perdre la position qu'ils occupent au profit de la compétition durant la saison de production. Les producteurs miseront surtout sur le niveau de la qualité de leurs produits pour consolider le soutien de la clientèle québécoise envers leurs produits et pour ne pas répéter des erreurs que d'autres ont commises avant nous. Citons en exemple l'Espagne, où le manque de vigilance des producteurs leur a coûté une baisse importante de leurs revenus. En effet, dans la région de Huelva, en Espagne, où l'on cultive plus de 7 000 hectares de fraises, les producteurs bien assis sur leur historique de marché, n'ont pas tenu compte de l'importance de la qualité (goût, apparence et calibre) de leurs produits et ont vu leurs revenus fondre de plus de 40 % au cours des six dernières années. Ces parts de marchés ont été perdues au profit des pays avoisinants qui sont plus conscients de l'exigence de qualité des consommateurs.

Nous trouvons déplorable que les produits extérieurs prennent de plus en plus de place sur le marché québécois et ce particulièrement durant notre saison de production qui est une période cruciale pour les producteurs. Nous devons trouver des moyens concrets et efficaces de privilégier les produits québécois durant cette période.

Les pesticides

La question de l'utilisation de pesticides est un point incontournable lorsque le thème de la qualité est abordé. Les nombreuses normes et règlements mis en place au Canada permettent d'assurer au consommateur québécois que les produits canadiens ont été produits selon d'excellentes pratiques agricoles. De cette façon, les produits canadiens sont toujours symbole de qualité et de respect de l'environnement. Ces pratiques sont respectées et encouragées par les producteurs de fraises et framboises du Québec et ils sont toujours prêts à faire des sacrifices additionnels dans le but de respecter l'environnement et la santé des consommateurs. À cette fin, tous les producteurs cultivant plus de 5 hectares respectent un programme agro-environnemental de fertilisation (PAEF) et plusieurs sont aussi actifs au sein de clubs agro-environnementaux et de clubs d'encadrement technique (26 % des producteurs de fraises et 20 % des producteurs de framboises) et n'hésitent pas à se doter de services-conseils. De plus, une importante majorité de producteurs produit avec une régie de lutte intégrée qui favorise une utilisation raisonnée des différents produits de contrôle de la production.

Cependant, pour encourager et maintenir ces pratiques, le gouvernement doit poursuivre son appui aux producteurs et être conséquent dans ses choix. Il doit appuyer

significativement la structure des services-conseils qui sont à la disposition des producteurs. Également, il doit s'assurer d'offrir aux producteurs des programmes adaptés pour la mise en place de différents systèmes visant l'amélioration des pratiques culturales ainsi que la qualité des produits.

Le fait que le Canada accepte des produits de l'extérieur qui ne respectent pas nécessairement les normes de production canadienne est tout à fait à l'encontre du soutien pour le développement du secteur. Prenons pour exemple la Californie où les producteurs de fraises utilisent toujours le bromure de méthyle pour traiter leur sol alors que ce produit a été banni au Canada depuis le 1^{er} janvier 2005. Malgré cela, les fraises californiennes peuvent quand même être vendues au Canada sans aucune restriction. Les producteurs ne désirent pas diminuer les normes canadiennes puisqu'ils sont complètement en accord avec celles-ci. Toutefois, ils souhaiteraient que l'Agence canadienne d'inspection des aliments ait les mêmes exigences pour les produits venus de l'extérieur que ceux produits en terres canadiennes. Si nous n'appliquons pas rigoureusement les normes pour les produits importés, nous avantageons les modes de production qui utilisent des substances interdites au Canada et qui, de plus, permettent d'augmenter les rendements des plantations tout en réduisant les coûts de production. Cette situation n'est pas loyale envers les producteurs du Québec, ne respecte pas les lois en vigueur au Canada et induit le consommateur en erreur sur ce qu'il achète.

Le programme canadien de salubrité des aliments à la ferme (PCSAF)

Dans le cadre du PCSAF, l'APFFQ a pu participer, en 2005, à la réalisation du programme préliminaire sur les productions de fraises et framboises dans une ferme pilote. Ce projet a permis de faire les ajustements nécessaires au programme en vue d'une meilleure application dans les fermes où cela s'avérera une exigence commerciale. Les producteurs soutiennent ce programme qui leur permettra de raffermir la compétitivité du secteur et croient qu'il doit continuer à être appuyé par le gouvernement, avec le soutien technique et financier nécessaire.

Les services conseils du MAPAQ

Nous constatons actuellement que le gouvernement se départit de plusieurs de ses agronomes spécialisés dans les diverses productions et qu'il ne les remplace pas par de nouvelles ressources.

Nous croyons que cette tendance représente un sérieux danger pour l'agriculture québécoise, particulièrement au niveau de l'expertise technique que ces ressources transfèrent avec compétence aux producteurs. Cela implique que les producteurs de fraises et framboises du Québec vont graduellement perdre des services absolument essentiels au développement de leur plein potentiel de production.

Nous croyons que le maintien d'un réseau de services conseils performants est une condition essentielle et gagnante pour l'avenir positif de l'agriculture.

La traçabilité

Le secteur horticole, de concert avec le consommateur ainsi que les distributeurs, exige qu'un système de traçabilité soit mis en place dans la filière. Appliqué à l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement alimentaire, ce système permettra de connaître le lieu d'origine

et les points de passage des produits, facilitant ainsi les procédures de rappels et évitant d'étendre la crise sur tout le territoire québécois.

Actuellement, certains grands distributeurs alimentaires demandent à certains de leurs fournisseurs d'implanter ces programmes dans leur entreprise. Ces derniers deviendront fort probablement indispensables et seront exigés aux différents maillons de la chaîne d'approvisionnement.

Au sein de l'UPA, un comité a été mis sur pied pour structurer un programme de traçabilité harmonisé à l'ensemble du secteur horticole. Celui-ci a besoin du support de tous les maillons de la filière agroalimentaire compte tenu de la complexité de mise en œuvre. Les producteurs auront besoin d'un appui important puisqu'ils sont au début de la chaîne et qu'ils n'ont pas nécessairement les ressources nécessaires pour intégrer un système de traçabilité à leur entreprise.

3.2. Rendement des plantations

Nous croyons que la recherche et l'expérimentation nous permettront d'améliorer le rendement des plantations et la qualité des fraises et des framboises du Québec.

Il y a quelques années, des fermes expérimentales ainsi qu'un réseau d'essais de variétés avaient été implantés au Québec. Le réseau d'essais a été géré par le MAPAQ jusqu'en 1996 pour ensuite se retrouver sous la responsabilité de divers organismes. En 2006, seulement deux régions ont fait des essais coordonnés sous la supervision d'un chercheur spécialisé (Québec et Bas Saint-Laurent). En 2007, il n'y a aucune certitude quant à la réalisation d'essais et pourtant, il y a toujours un manque évident de cultivars de fraisiers et de framboisiers adaptés aux besoins actuels des producteurs québécois. Ces derniers recherchent des cultivars plus performants que ceux présentement disponibles. De plus, nous possédons encore peu de données sur la sensibilité des cultivars de fraisiers à de nouvelles maladies en progression (comme le blanc et la tache angulaire).

L'expérience des dernières années nous démontre qu'il est important de faire des essais sous les conditions climatiques du Québec et dans plusieurs régions de la province. Il est essentiel de faire des essais sérieux et bien coordonnés avec l'ensemble des intervenants du secteur. Les producteurs ont besoin de soutien scientifique et financier pour structurer les essais, valider et diffuser les résultats. Cependant, depuis que le MAPAQ a cédé la responsabilité de ce programme à d'autres organismes, le réseau est devenu moribond et manque considérablement de ressources. L'APFFQ croît que la mise en place d'un réseau d'essais performant et surtout permanent est un projet essentiel au développement du secteur et extrêmement structurant au plan de la recherche scientifique.

3.3. Gestion efficace de la main-d'œuvre

La situation de la main-d'œuvre est d'une importance capitale et doit être étudiée sérieusement pour éviter également des erreurs déjà observées dans d'autres marchés. Citons l'exemple de l'état de l'Orégon, aux États-Unis, où la superficie totale de récolte de fraises est en chute libre et peut-être même vouée à disparaître. La forte compétition et surtout le manque de main-d'œuvre pour la cueillette viennent nuire à la production de la fraise dans cet état. La main-d'œuvre est une composante essentielle d'une exploitation de fraises et framboises et sans elle, la production devient impossible. Les producteurs

doivent s'assurer d'avoir une main-d'œuvre suffisante et qualifiée pour demeurer compétitifs sur leurs marchés et face à la concurrence étrangère.

Quelque 13 700 personnes travaillent chaque année à la récolte des fraises et framboises. Ces salariés sont embauchés sur une base saisonnière et sont principalement de jeunes étudiants âgés en moyenne de 14 ans. La durée approximative de l'emploi est de 22 jours.

La production des fraises et framboises est présente dans toutes les régions du Québec et les producteurs vivent déjà une pénurie de main-d'œuvre dans plusieurs régions. Ils ont donc besoin de tout le monde disponible, quel que soit leur rendement. Cela implique que les producteurs québécois doivent gérer plus efficacement leur main-d'œuvre. À cette fin, l'APFFQ soutient fermement que la rémunération au rendement est la meilleure façon de motiver les travailleurs à performer et qu'elle est bien adaptée au secteur des fraises et framboises parce qu'elle :

- offre aux travailleurs des conditions salariales minimales équivalentes d'un producteur à l'autre;
- peut s'ajuster facilement à l'évolution du salaire minimum;
- permet aux cueilleurs de s'adapter à leur travail et de fournir un rendement à la mesure de leurs capacités;
- facilite la gestion des salaires, car elle correspond à ce que les producteurs font déjà en général;
- permet aux employés plus efficaces de rester motivés;
- motive les employés à produire davantage pour atteindre une excellente rémunération.

L'APFFQ appuie fortement *le règlement sur les normes du travail prévoyant le salaire minimum, établi au rendement, payable au salarié affecté principalement à des opérations non mécanisées reliées à la cueillette de fraises et de framboises*. Il est primordial que le Ministère du travail maintienne ces normes qui sont incontournables au développement du secteur. Par ailleurs, nous devons aussi trouver de nouveaux incitatifs pour attirer la main-d'œuvre d'ici à participer à la production québécoise de fraises et de framboises. Car soulignons, qu'il y a de moins en moins de jeunes travailleurs disponibles et intéressés au travail à la ferme.

Les travailleurs étrangers

Les travailleurs qui proviennent de l'étranger, en vertu du programme fédéral de main-d'œuvre étrangère, sont relativement nombreux dans le secteur des fraises et framboises. En effet, nous avons dénombré **247** travailleurs en 2003. Nous remarquons également que les producteurs ont de plus en plus recours à cette main-d'œuvre étrangère. En 2006, plus de 4 000 travailleurs immigrants ont travaillé dans le secteur agricole québécois et cette tendance est à la hausse.

3.4. Collaboration avec le secteur de la distribution

Pour les producteurs de fraises et framboises du Québec, il est très important de travailler en partenariat avec le secteur de la distribution. En travaillant dans le même sens, il devient possible de retirer le maximum d'avantages, tant pour les producteurs que les

distributeurs. Depuis 2000, l'APFFQ rencontre les principaux acheteurs deux fois par an afin de faire le point sur l'état de la production et sur certaines stratégies de mise en marché. Bien que ces rencontres n'aient pas pour objectif de faire de la mise en marché, elles ont permis au fil du temps de tisser des liens qui ont favorisé l'amélioration des conditions de mise en marché de façon générale et ce, par une meilleure conscientisation des besoins réciproques et par une meilleure collaboration.

Mieux identifier la provenance des produits en magasin

Les résultats de l'étude sur la perception des consommateurs de fraises et framboises du Québec, menée pour le compte de la chambre de coordination, nous indiquent clairement que celles-ci sont beaucoup plus populaires que celles en provenance de pays étrangers. Nous souhaitons que les distributeurs utilisent cette information à bon escient et favorisent, en magasin, une identification appropriée de la provenance des produits. Les résultats nous démontrent que les distributeurs seront les premiers gagnants à valoriser les produits québécois en magasin, puisque ce sont les favoris des consommateurs. En plus d'encourager la production d'ici, ils permettront aux consommateurs de mieux identifier la provenance des produits et de faire des choix d'achats éclairés. Ils sont des alliés indispensables dans la conquête de notre marché intérieur et nous souhaitons qu'ils agissent en ce sens.

Un bulletin hebdomadaire est mis à la disposition de tous les intervenants de la filière (du producteur au consommateur) durant toute la saison de production. Ce bulletin indique entre autres l'évolution de la production, les promotions en circulaire, les activités promotionnelles prévues, etc. Cet outil de communication sert à maintenir un lien étroit entre tous les maillons afin d'assurer la meilleure coordination possible au niveau de la commercialisation des fraises et des framboises du Québec.

Pour garder le secteur des fraises et framboises du Québec aussi dynamique et relever les défis apportés par la mondialisation des marchés, la chambre de coordination a besoin de ressources lui permettant de poursuivre son travail. Rappelons que la chambre de coordination du secteur des fraises et framboises du Québec est une pionnière et qu'à ce titre, elle est une source d'inspiration pour d'autres regroupements de producteurs cherchant à s'organiser davantage, tels les producteurs maraîchers ou biologiques. Il va de soit qu'elle demeure appuyée et encouragée par le gouvernement et qu'une réglementation adéquate soit en place pour bien encadrer cette structure.

3.5. Promotion de nos produits

Tout d'abord, il faut considérer les investissements majeurs qui sont faits en promotion par la *California Strawberry Commission* pour pénétrer les marchés extérieurs. En 2002, ceux-ci s'élevaient à 6,1M \$. Depuis, une importante étude de marché sur les consommateurs canadiens fut réalisée par la commission et remise gratuitement aux distributeurs canadiens. Nous prévoyons que leur stratégie promotionnelle demeurera très intense, particulièrement entre mars et juin, leur meilleure période de mise en marché qui, malheureusement, chevauche la nôtre, celle-ci débutant dès le début juin. L'enjeu majeur pour les producteurs québécois est donc que les fraises et framboises du Québec occupent de façon maximale les tablettes des détaillants du Québec en pleine saison de production et qu'elles se démarquent positivement en tout temps du produit importé.

La promotion est un autre élément d'une importance capitale pour la réussite de notre secteur. Un des principaux rôles de l'APFFQ est de promouvoir la consommation des fraises et framboises du Québec sur l'ensemble du territoire québécois.

Le nouveau guide alimentaire canadien, paru en 2007, comporte quelques modifications par rapport à l'ancien dont la plus importante est l'augmentation significative des portions de fruits et légumes à consommer quotidiennement. Nous saluons cette belle initiative d'aller de l'avant en encourageant la consommation de ce type de produit. Cependant, pour être conséquent avec cette stratégie, nous souhaitons que la promotion qui accompagne ce guide n'oublie pas de rapporter la présence des producteurs de fruits et légumes québécois sur le marché et de rappeler les bienfaits des fraises et framboises pour les consommateurs.

Par exemple, beaucoup d'énergie a été déployée dans le développement du mois de la nutrition dont la campagne promotionnelle était absolument géniale. Le problème est que le mois de la nutrition est mars alors qu'il n'y a presque aucune production de fruits et légumes du Québec. Par conséquent, cette campagne promotionnelle a mis beaucoup d'emphase sur la consommation de fruits et légumes mais a encouragé davantage l'achat de produits étrangers. Nous concluons que cette campagne n'a pas maximisé les résultats et la collaboration du secteur car elle aurait pu se dérouler à une autre période où les efforts auraient beaucoup mieux servi la cause de plusieurs partenaires de l'industrie.

Nous apprécierions grandement, en tant qu'organisation très active en promotion de la consommation de fruits et légumes, particulièrement des fraises et framboises du Québec, être consultée dans le processus d'élaboration des campagnes promotionnelles à ce sujet. De plus, compte tenu que des sommes importantes seront consacrées à la promotion des saines habitudes de vie, dont la principale composante est l'augmentation de la consommation des fruits et légumes, nous souhaiterions que les investissements soient faits de manière stratégique afin d'avantager les producteurs d'ici. Rappelons que l'achat local est un geste de développement durable concret qui, au niveau des fraises et framboises du Québec en particulier, se traduit par l'accès à des produits extrêmement frais, ayant été peu transportés et servant de moteur économique important, entre autres au niveau de la main-d'œuvre et ce, partout au Québec.

De plus, rappelons que le gouvernement offrait auparavant un appui financier aux associations de producteurs afin qu'elles puissent faire la promotion de leurs produits et encourager la consommation des produits d'ici. Maintenant, il n'est plus possible d'obtenir cet appui, car le gouvernement préfère réaliser ses propres campagnes publicitaires et gérer la totalité de cette enveloppe. Nous croyons que cela est une erreur et que le gouvernement devrait plutôt travailler en concertation avec les associations spécialisées afin d'envoyer un message clair aux consommateurs. Plutôt que de faire campagne chacun de son côté, le gouvernement et les associations devraient coordonner leurs esprits dans le but d'élaborer des campagnes publicitaires ayant plus d'impact et ayant le même objectif. Cela permettrait d'atteindre le consommateur plus efficacement avec les mêmes investissements. Il faut prendre en considération que les différentes associations de producteurs faisant la promotion de leurs produits sont souvent très spécialisées et connaissent très bien le marché québécois. En travaillant de concert avec elles, le gouvernement pourrait atteindre ses objectifs plus facilement et avec plus d'efficacité.

Un comité est actuellement à se former dans le secteur horticole pour justement créer une coalition afin d'améliorer la promotion des fruits et légumes du Québec. Nous souhaitons que le gouvernement y participe de manière active, c'est-à-dire moralement et financièrement. Nous espérons par ailleurs que les différents ministères concernés par ce sujet (agriculture et alimentation, santé et éducation) sauront travailler en concertation.

4. CONCLUSION

Le marché des fraises et framboises au Québec est un marché en croissance qui fait face à beaucoup de changements depuis quelques années. Les importations de ces produits sont en hausse constante et nous devons nous méfier des concurrents étrangers. Les producteurs font énormément d'efforts depuis des années pour conserver leur part de marché et ils misent sur la qualité et la promotion de leurs produits pour y arriver. Le but de ce mémoire était de vous faire part de certaines lacunes observées qui nuisent à la croissance de la production de fraises et framboises au Québec et qui pourraient être améliorées ou corrigées.

4.1 Rappel des principales requêtes

1. Que nos fermes soient reconnues comme étant des entreprises familiales à dimension humaine afin que des programmes de sécurité du revenu adéquats soient mis à leur disposition.
2. Maintenir et développer la structure des services-conseils qui sont à la disposition des producteurs. Dont le maintien de ressources compétentes au sein du MAPAQ.
3. Offrir aux producteurs des programmes adaptés pour la mise en place de différents systèmes visant l'amélioration des pratiques culturales ainsi que la qualité des produits.
4. Harmoniser les normes de l'Agence canadienne d'inspection des aliments de façon à avoir les mêmes exigences pour les produits importés que pour les produits domestiques.
5. Continuer à supporter le Programme canadien de salubrité des aliments à la ferme.
6. Appuyer techniquement et financièrement les producteurs dans la mise en place de système de traçabilité des produits horticoles.
7. Soutenir efficacement (soutien scientifique et financier) le développement d'un réseau d'essais de variété durable incluant la validation et la diffusion des résultats.
8. Maintenir le règlement sur les normes du travail qui soutient la rémunération au rendement dans les productions de fraises et framboises et favoriser la mise en place de nouveaux incitatifs pour attirer la main-d'œuvre d'ici à participer à la production québécoise de fraises et de framboises.
9. Appuyer et encourager le développement de la chambre de coordination du secteur des fraises et framboises du Québec.
10. Mieux cibler les campagnes promotionnelles alimentaires gouvernementales pour soutenir et développer les productions d'ici.
11. Travailler en concertation avec les associations spécialisées pour élaborer les campagnes promotionnelles gouvernementales dans le secteur horticole.